

Madame Agnès Buzyn
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Saint-Renan, le 11 avril 2019

Objet : Initiatives territoriales exemplaires développées à Brest.

Madame la Ministre,



J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur deux dispositifs innovants développés par la faculté de médecine de Brest et souhaite - à travers le présent courrier - vous faire « remonter » ces deux expériences réussies de mon territoire.

- **Le premier est un service à l'orientation professionnelle et à la démographie médicale (SOPDM).**

La faculté de médecine de Brest se donne ainsi pour rôle d'assurer un lien entre les formés et les territoires. Le SOPDM est donc **un guichet unique destiné aux élus qui veulent anticiper la recherche d'un médecin pour leurs communes**. Et on sait combien ce sujet est un sujet de préoccupation majeur pour les élus.

L'objectif du dispositif est bien de préparer de futurs professionnels à des exercices variés dans les territoires et de disposer d'une vision anticipative de l'installation et la présence médicale. Cette solution est déjà cofinancée par l'ARS, la Région Bretagne. L'objectif de la faculté est d'œuvrer avec l'Agence régionale de santé de Bretagne et avec les communautés de communes, les communes ou les pays pour faire remonter les besoins dans les années à venir. Il s'agit de travailler sur deux axes indissociables que sont la démographie médicale et le projet professionnel. Sensibiliser de manière précoce des étudiants en médecine au concept de la démographie médicale (dès la 3^{ème} année de médecine) est crucial pour la réussite du projet. L'idée du guichet est aussi d'aider à l'installation professionnelle pendant le 3^{ème} cycle des études médicales.

- **Le second projet est l'Université de prévention en santé (UCPS).**

L'Université de prévention en santé (UCPS) s'inscrit pleinement dans le virage préventif de la « Stratégie nationale de santé » (SNS). Il s'agit d'un outil de promotion de la prévention destinée à accompagner les personnes pour rester en bonne santé tout au long de la vie.

.../...

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

Première nationale, portée sur les fonts baptismaux par la faculté de médecine, le CHRU et la ville, l'UCPS a l'ambition d'être une référence et dispose déjà d'une formation (diplôme universitaire « Éducation sanitaire du citoyen »). L'objectif de cette formation est d'apporter une information médicale fiable aux citoyens face à l'affluence de données sur Internet. Au-delà, il s'agit aussi d'inciter les diplômés à devenir des acteurs de prévention en santé.

L'approche du dispositif est sociétale puisqu'il s'agit de prendre le virage préventif en santé, en faisant des citoyens des acteurs qui vont pouvoir intervenir auprès de la population en proposant des projets innovants, expliquer les risques de certains comportements, changer les habitudes pour échapper aux maladies chroniques, promouvoir les gestes qui sauvent dès l'école.

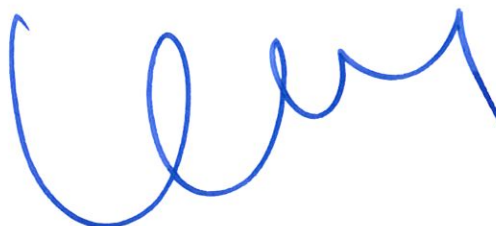
Cette initiative s'inscrit pleinement dans l'amélioration de la médecine préventive voulue par le gouvernement. Au-delà des gains en termes de qualité de vie, il s'agit d'un projet permettant d'engendrer des économies sur le plan de la santé.

Ces deux dispositifs illustrent combien les acteurs de terrain savent construire des projets et innover dans le cadre d'une responsabilité territoriale. Ces innovations développées à Brest sont, à mon sens, susceptibles de donner quelques pistes sur les réflexions du gouvernement pour lutter contre la désertification médicale et développer le virage préventif pour notre système de santé.

Pour mesurer tout l'intérêt de ces deux dispositifs, je vous invite avec enthousiasme à venir vous rendre sur place, ici à Brest, rencontrer les acteurs à l'origine de ces nouveaux outils. Votre déplacement serait également l'occasion d'observer un autre dispositif « Vigilans », outil de veille pour les patients suicidants, se déploie depuis juin 2016 en Bretagne. Un dispositif qui permet aussi de faire circuler l'information entre les professionnels de santé et de renforcer le réseau de prévention du suicide en Bretagne.

Je me tiens évidemment à votre disposition pour les aspects organisationnels de ce déplacement.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération et de mes salutations distinguées.



Didier Le Gac
Député

PJ : Copie de la présentation des dispositifs « SOPDM », « UCPS » et « Vigilans ».

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh